

Image not found or type unknown



# Annulation bail commercial

Par **marcp94**, le **31/07/2013 à 18:59**

Bonjour,

J'ai signé un bail commercial commençant le 15 juillet, aujourd'hui le 31 juillet je n'ai reçu ni appel du bailleur et le local n'est toujours pas disponible.

Puis je annuler le bail?

Quel recours puis je avoir?

Merci pour votre réponse

Marc P.